Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 12 (1874)

Heft: 1

Artikel: Les Archives de la Confédération

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-182680

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'avâi à nom Djan Bonifa, Savâi sein manquâ sè passâdzo Et son catzimo d'Osterva; Vo vâidè prau se lirè sâdzo. Vaique l'histoire et ran tan pllan, Vaique l'histoire d'on bounet bllan.

Astou que l'eut coumenii, Vive la botoille et la danse! N'avâi lo teimps dè travailli Que se n'avâi rein dein la panse. Vaique l'histoire, et ran tan pllan, Vaique l'histoire d'on bounet bllan.

Et pu falliài, séde-vos pas, Lo bounet bllan su lè z'orollie, Lo desando né corattâ, Quand bin l'arài pllu à la rollie. Vaique l'histoire et ran tan pllan, Vaique l'histoire d'on bounet bllan.

Tant qu'à la fin, à mon luron, Ma fai l'arreva on affére : On desâi dein le z'einveron Que son pére étai lo grand-pére. Vaique l'histoire, et ran tan pllan, Vaique l'histoire d'on bounet bllan.

Quand fut maria, que volliài-vos, La Zabet l'îrè na batollie, Volliàv' adi lo derrài mot, Et Djan reimpougna la botollie. Vaique l'histoire, et ran tan pllan, Vaique l'histoire d'on bounet bllan.

Sa fenna lo bramâvè prau, Mâ dè sein lo pas que botzîvè; Et se Zabet criàvè trau, L'ètâi recta, Djan la rollîvè. Vaique l'histoire, et ran tan pllan, Vaique l'histoire d'on bounet bllan.

A la fin tot fut subhastà, Câ l'alla tant qu'à la derrâire, Tant qu'à la fin fallie chautà, Et sè trova su la tzerrâire. Vaique l'histoire et ran tan pllan, Vaique l'histoire d'on bounet bllan.

Oreindrâi, lo vaide-vo bin?
Que lai a-t-e fé son catzimo?
Cein ne lai a servi dè rein:
Tau l'ètâi, l'è resta lo mîmo.
Vaique l'histoire, et ran tan pllan,
Vaique l'histoire d'on bounet bllan.

Por être brave dzein, grâchaux, Faut fére tot cein qu'on dâi fére Et craire tot cein que l'on pâu, Autrameint l'è onna misère. Vaique l'histoire, et ran tan pllan, Vaique l'histoire d'on bounet bllan. Faut sè mausia dè clliau vaurein, Grachausè, por être bin sâdze; Et faut cllioure lè contrevein, Se le fenêtrè san trau lardze. Vaique l'histoire, et ran tan pllan, Vaique l'histoire d'on bounet bllan.

L. FAVRAT.

Les Archives de la Confédération,

Le *Bund* vient de publier sur les archives de la Confédération une intéressante étude dont nous reproduisons les passages suivants :

Dans peu de temps, la Suisse possèdera un recueil complet de tous les actes officiels et de toutes les délibérations des Diètes fédérales, depuis les premières années de son existence jusqu'à l'année 1798. La Chancellerie fédérale a publié en outre un répertoire complet et un recueil d'actes officiels comprenant la période de 1803-1815. Enfin, pour la période de 1815-1848, la Confédération possède la collection des procès-verbaux, accompagnée d'un répertoire élaboré par M. Fetscherin, de Berne, qui sera publié sous peu.

Jusqu'à présent rien, ou à peu près rien, n'a encore été fait pour la période 1798 à 1803. Il est à peu près impossible d'étudier à l'heure qu'il est, d'une manière tant soit peu sûre, cette période historique et de trouver un fil conducteur au milieu du dédale des actes du gouvernement helvétique.

Nous connaissons dans tous leurs détails, dit le Bund, les infortunes sans nombre dont la Suisse a souffert de 1798 à 1803, mais ce que nous ne savons que très imparfaitement, ce sont les prodiges d'activité, d'énergie et de prudence déployés par les autorités helvétiques pour combattre la fortune adverse et la pression de l'étranger. Malgré les obstacles sans nombre que ces hommes ont trouvés sur leur chemin, ils n'ont jamais perdu de vue le but final de la Révolution et ont toujours travaillé à la réalisation des grandes idées qu'elle renfermait dans son sein.

Tout ce que ces hommes ont sait est grandement conçu et noblement exécuté. Aucune période de l'histoire suisse n'est aussi riche en pensées créatrices et en innovations fécondes. Tout ce que nous cherchons à introduire, aujourd'hui même, dans notre législation fédérale, se trouve déjà en germe dans les actes des autorités helvétiques. Celles-ci reviendront en honneur dès qu'elles nous seront mieux connues et qu'elles ne nous seront plus présentées sous le faux jour de récits partiaux ou infidèles.

Le Bund termine en attirant l'attention des autorités fédérales qui, jusqu'à présent, ont témoigné tant de sollicitude pour tout ce qui concerne la conservation et la publication de nos archives, sur la nécessité de commencer l'étude de la période 1798-1803, avant que la main destructrice du temps n'ait réduit en

poussière les documents déposés dans les souterrains du Palais fédéral.

Mistoire d'une pendule.

Un amateur d'antiquité s'arrête l'autre jour devant la vitrine d'un horloger de Lausanne, où une ancienne pendule, style Louis XIV, attire sa curiosité. Il entre bientôt dans la boutique et demande le prix.

— Cette pendule n'est pas à vendre, Monsieur; elle est la propriété d'un officier prussien qui s'est fixé dernièrement dans cette ville et me l'a donnée en réparation.

— Croyez-vous qu'il la vendrait?

- Je l'ignore.

L'amateur se retira, mais ne s'en tint pas là ; il fit mille démarches dans le but d'arriver en possession de l'objet convoité, et il résulte de ses informations:

1º Que la pendule, fabriquée à Lausanne et portant la marque d'un nommé Golay, avait été volée par un Bernois, en 1536, lors de la conquête du Pays de Vaud.

2º Que ce Bernois en avait été dépouillé à son tour par un soldat français, en 1798, lors de la Révolution helvétique et de l'intervention de Bonaparte dans les affaires de la Suisse.

3º Qu'enfin un Prussien, la trouvant de son goût, avait cru devoir la faire traverser le Rhin après la chute de Napoléon III.

Cet objet passa sans doute dans de nombreuses mains encore avant de revenir aux lieux qui l'ont vu naître.

Les enfants

Tandis que l'âge mûr voit venir la fin de l'année avec une certaine tristesse, vu les réflexions et les souvenirs qu'il éveille dans notre âme, l'enfance, au contraire, attend ce moment avec une impatiente joie. Le nouvel an n'est pour lui que l'époque des cadeaux, des jouets et des bonbons... Et comme les parents se prêtent facilement à ces petits bonheurs, à ces douces surprises qui tiennent en éveil les jeunes membres de la famille, pendant les trois quarts de la nuit qui précède le 1er janvier!

Qu'ils soient bons ou méchants, charmants ou détestables, anges ou démons, nous ne savons résister aux câlineries de ces petits séducteurs, et, le matin de l'an, nous étalons à leurs yeux, avec un plaisir égal à celui qu'ils ont à les recevoir, toutes les étrennes, toutes les fantaisies préparées par notre tendresse depuis plusieurs semaines.

Nous n'envisageons chez l'enfant que l'aspect poétique, les têtes blondes, les cheveux bouclés, les regards brillants, les lèvres roses et souriantes, les propos mêlés de malice, d'esprit et de naïveté. En effet, que de muses ces moutards n'ont-ils pas inspirées! Quoi de plus tendre, de plus naïf et de plus gracieux que ces vers adressés par Clotilde de Surville à son premier-né:

O cher enfantelet, vray pourtraict de ton père, Dors sur le seyn que tá bouche a pressé! Dors, petiot; cloz, amy, sur le seyn de ta mère, Ton doux œillet par le somme oppressé! etc.

Les plus beaux vers de Victor Hugo, nous ne craignons pas de le dire, sont peut-être ceux que lui ont inspiré les enfants.

Venez autour de moi; riez, chantez, courez,
Votre œil me jettera quelques rayons dorés,
Votre voix charmera mes heures.
C'est la seule en ce monde, où rien ne nous sourit,
Qui vienne du dehors, sans troubler dans l'esprit
Le chœur des voix intérieures.

Moi, quelque soit le monde et l'homme, et l'avenir,
Soit qu'il faille oublier ou se ressouvenir,
Que Dieu m'afflige ou me console,
Je ne veux habiter la cité des vivants
Que dans une maison qu'une rumeur d'enfants
Fasse toujours vivante et folle.

Un autre poète, amis des enfants, dit dans de charmants vers:

Espoir naissant de ta famille, Tu fais son destin d'un souris; Que sur ton front la gaîté brille Tous les fronts sont épanouis.

Heureux enfant! que je t'envie Ton innocence et ton bonheur Ah! garde bien toute la vie La paix qui règne dans ton cœur.

« Le langage des enfants, dit Mme Dora d'Istria, est une musique qui charme l'oreille. On cherche à pénétrer, à travers leurs pensées confuses, l'esprit supérieur qui les animera un jour. On les croit doués de vertus qui vont bientôt éclore sous nos yeux. »

A l'appui de sentiments d'admiration exprimés ici par M^{me} Dora d'Istria, qu'on nous permette de donner ci-après un échantillon de ce langage des enfants, de « cette musique qui charme l'oreille. »

La famille H... avait l'autre jour à dîner un des instituteurs du Collége.

On parlait des leçons, des progrès des élèves, etc., quand le petit Antoine, interrompant tout à coup, s'écria:

- N'est-ce pas, Monsieur, qu'il ne faut pas mettre un h à omelette?
 - Non, mon ami.
 - Eh ben! tu vois, maman, ajouta l'enfant.

On parlait chez mon voisin d'un Monsieur dont l'avarice dépassait toutes les bornes.

— Il couperait un centime en quatre, disait le père.

Son petit garçon, que cette dernière phrase avait frappé, se promenait le lendemain avec son père, sur Montbenon, où ils rencontrèrent l'avare en question. L'histoire du centime ne tarde pas à revenir à l'esprit du petit garçon, qui s'empresse de poser cette question: